



## Hôtel de la Marine :

### 3 mois de bilan d'ouverture c'est assez !

Le 12 juin ouvrait un nouveau monument au sein du réseau du Centre des monuments nationaux : l'Hôtel de la Marine.

Des mois avant même son ouverture, la CGT CMN dénonçait le manque d'ouvertures de postes par le ministère de la culture et le CMN. Nous dénoncions également un nombre important de postes externalisés et confiés à une entreprise privée. Qu'à cela ne tienne, la direction nous a répondu que tout était prévu pour que ça se passe bien... et ça va très mal !

Début juillet, la CGT rencontrait une équipe certes enthousiaste et motivée mais déjà au bout du rouleau en raison d'un manque d'effectif criant, d'une organisation du travail mettant les organismes à rudes épreuves et des conditions de travail déficientes.

La CGT CMN a alors alerté la direction du site et la direction des ressources humaines. Pour une grande partie des sujets exposés, le constat était partagé. Pour autant, la réponse est restée insatisfaisante : « *nous sommes en phase expérimentale* ».

**A trois mois depuis la réouverture, le bilan est pour les agents et la CGT largement tiré : il faut revoir à la hausse les effectifs, mettre fin à une précarité qui n'a pas lieu d'être, améliorer en urgence les conditions de travail.**

Les agents et la CGT CMN demandent pour des conditions de travail et organisations dignes d'un tel site :

- La fin des contrats au mois le mois qui accentuent l'insécurité financière et sociale et alourdit le travail des gestionnaires ;
- Un plan de Cdisation immédiat des 18 agents vacataires au regard des besoins du site (12 accueil-surveillance et 6 billetterie-boutique) ;
- Le renforcement du service accueil surveillance avec requalification en catégorie A du poste actuel d'encadrant sous-évalué lors de la création du poste plus la création de deux postes adjoints en catégorie B ;
- Le renforcement du service billetterie-boutique avec huit postes quotidiens de caissiers vendeurs dont 5 en billetterie ;

- De revoir l'organisation du travail avec des pauses le matin et l'après-midi et la diminution des amplitudes de travail ;
- L'instauration d'une NBI (nouvelle bonification indiciaire) pour les responsables de jour titulaires ainsi qu'une prime équivalente pour les contractuels responsables de jour à hauteur de 85 euros ;
- La mise en place de climatisation suffisante dans les espaces patrimoniaux ;
- L'agrandissement des vestiaires et l'augmentation du nombre de sanitaires dédiés aux agents ;
- La création d'un deuxième local de jour ;
- La mise à disposition de sièges assis-debout pour les postes ASM ;
- Liste non exhaustive...

**A n'en pas douter, le renfort en effectif améliorera considérablement l'organisation et les conditions de travail et mettra fin à une organisation du travail à flux tendu qui fait énormément souffrir les équipes.**

Le CMN a relevé le défi d'ouvrir un nouveau monument. Cela s'est fait sans équipe sur place et en déconnexion du travail réel, mettant à mal les organismes et la santé mentale des agents.

**Afin de ne plus être hors-sol, nous demandons au CMN d'ouvrir des groupes de travail/négociations associant les agents et les représentants du personnel afin de trouver des conditions de travail et une organisation dignes pour toutes et tous. Si nécessaire, le CMN pourra faire appel à ses experts que sont le pôle médico-social et l'inspecteur santé et la sécurité au travail ainsi qu'à des experts extérieur tel que des ergonomes.**

**La direction doit comprendre l'urgence de ces revendications alors que le monument va connaître une montée en puissance prochainement avec l'accueil de groupes en septembre et l'ouverture de la collections Al Thani en octobre.**

**3 mois de bilan d'ouverture de l'Hôtel de la Marine :**

**Les agents n'en peuvent plus,**

**il est temps de changer les choses : vite !**

Paris, le 13 septembre 2021.